Programme de formation
Evacuation

Réglementation

L'évacuation d'un bâtiment est un point clé en cas d'incendie. Il est primordial de nommer les guides files et serres files et d'établir leurs responsabilités. Toutefois, même si le rôle d'un guide ou serre file est essentiel, les salariés doivent être amenés à savoir évacuer un bâtiment en identifiant les issues de secours et le point de rassemblement ainsi que maîtriser les consignes de sécurité incendie.
Rendus obligatoires par l'article R4227-39 du Code du Travail : « La consigne de sécurité incendie prévoit des essais et visites périodiques du matériel et des exercices au cours desquels les travailleurs apprennent à reconnaître les caractéristiques du signal sonore d'alarme générale, à se servir des moyens de premier secours et à exécuter les diverses manœuvres nécessaires. Ces exercices et essais périodiques ont lieu au moins tous les six mois. Leur date et les observations auxquelles ils peuvent avoir donné lieu sont consignées sur un registre tenu à la disposition de l'inspection du travail. »

Objectifs de la formation

- Comprendre le mécanisme de développement d'un feu
- Connaître les risques en matière de sécurité incendie
- Appréhender les grands principes de la prévention incendie
- Savoir agir devant un début d'incendie et procéder à l'évacuation du public avant l'arrivée des secours

Personne concernée et Prérequis

L'ensemble du personnel d'un établissement
Accessible aux personnes à mobilité réduite

Aucun niveau de connaissance préalable n'est requis pour suivre cette formation

Méthodes pédagogiques

Modalités : En présentiel
Méthodes pédagogiques : Visite de l'établissement dans un contexte d'évacuation possible avec le cheminement d'évacuation
Moyens techniques : PC portable et vidéoprojecteur pour projection de diaporama interactif
Intervenants : Formateur qualifié ayant une solide expérience (pompiers)

Organisation et modalités d'accès

Nombre de participants : 4 à 12 participants
Durée : 3 heures soit 0,5 jours
Une feuille de présence sera signée à chaque demi-journée par le stagiaire et le formateur
Modalités d'accès :

- Par l'employeur (plan de développement des compétences/OPCO)
- A l'initiative du salarié (plan de développement des compétences/fonds propres)

Délai d'accès :

- En intra : dates, horaires et lieu de votre choix
- En inter : consulter le calendrier

Modalités de recyclage

Tous les 6 mois à 1 an

Programme de formation
Evacuation

Contenu de la formation

Après une présentation du programme, du formateur et des participants, voici les thèmes abordés:

Le feu et la prévention
- Les principales causes d'incendie
- Les effets de l'incendie sur l'homme
- Le triangle du feu
- Les modes de propagation
- Les objectifs de la prévention
- Le contexte règlementaire

Protection, alarme et alerte des secours
- La protection individuelle face à un incendie
- Les moyens d'alarme et d'alerte
- Prévenir et accueillir les secours

Modalités d'évaluation

Cette formation ne fait pas l'objet d'une évaluation des acquis et des compétences.
Cette formation est sanctionnée par une attestation individuelle de fin de formation.
Evaluation du stage par une enquête de satisfaction remise au stagiaire à la fin de la formation.

Réglementation applicable

Art. R4227-28, Art. R4227-38 & 39 du Code du Travail

Modalités financières

Tarif intra-entreprise : 400€
Plan de développement des compétences OPCO

Contact :
Mylène DUBROCA
0692 55 44 28
redbird.reunion@gmail.com